



COMPTE-RENDU CONVENTIONNEL CPNN ALISFA 27 AVRIL 2017

DROITS ET PROTECTION DES NÉGOCIATEURS : NOUS AVANÇONS ENFIN !

COMMISSION
PARITAIRE
NATIONALE DE
NÉGOCIATION
ALISFA

Ordre du jour :

1. Examen du compte-rendu de la dernière CPNN
2. Qualité de vie au travail - Baromètre CHORUM
3. Egalité professionnelle : point de situation sur l'accord Cadre et son plan d'action
4. Dialogue social
5. Apprentissage : projet d'accord

1. Examen du compte-rendu de la dernière la Commission Paritaire Nationale de Négociation (CPNN)

Adopté à l'unanimité

2. Qualité de vie au travail (QVT)–Baromètre CHORUM

CHORUM a renouvelé son enquête auprès des salariés et des dirigeants pour établir son baromètre de la qualité de vie au travail dans l'économie sociale et solidaire.

Les résultats pour la branche pour la période de 2013 à 2016 :

- ✓ Le contenu du travail et les relations dans au sein des structures sont perçus positivement,
- ✓ L'organisation du travail et la confiance dans l'avenir constituent des points de vigilance,
- ✓ La gestion des fusions d'associations, les exigences de travail et le rôle des encadrants sont évalués négativement.

Globalement les résultats de 2016 sont moins bons que précédemment.

Pour **FO** : avec la multiplication des disparitions d'associations reprises par le secteur lucratif et les fusions pour faire face à l'austérité budgétaire, il est clair que l'optimisme ne règne pas dans la branche. Pas besoin d'une enquête pour le savoir mais maintenant c'est dit et écrit. De même pour les conditions de travail qui se dégradent.

Nous ne pouvons nous contenter d'un tel constat. Plus que jamais les salariés doivent se réunir, s'unir pour peser sur leur avenir et leurs conditions de travail.

3. Egalité professionnelle : point de situation sur l'accord Cadre et son plan d'action

FO : nous ne sommes pas signataires de cet accord. Malgré tout, il constitue un pas en avant, car il traite enfin sérieusement de la question de l'égalité, ce qui n'a jamais pu se faire jusqu'à présent. Cependant, l'accord se contente de reprendre le Code du Travail et l'accord de l'UDES (Union des Employeurs de l'Economie Sociale). Toutes nos revendications qui allaient au-delà ont été retirées et renvoyées vers un hypothétique accord QVT (Qualité de Vie au Travail).

Signataires : CGT, CFE-CGC et CFTC.

FO et CFDT non signataires ne feront pas opposition. L'accord sera envoyé à la Direction Générale du Travail pour extension à l'ensemble de la branche.

4. Dialogue social

- ✓ Temps de transport et de préparation pour les négociateurs des réunions nationales paritaires.

SNAECESO : pour l'attribution d'un nombre de jours annuels lié au nombre de CPNN,

CGT : pour 18 jours annuels par négociateur pour CPNN, CPNEF (Commission Paritaire Nationale Emploi Formation) et Commission Santé prévoyance,

CFDT : 12 jours par an par négociateur,

FO : pour 1 journée de préparation par journée de réunion, par négociateur pour toutes les réunions et une demi-journée de préparation, pour une demi-journée de réunion.

FO présente le fonctionnement des chèques syndicaux mis en place dans l'aide à domicile. Un chèque syndical correspond à une demi-journée d'absence qui vaut pour autorisation d'absence pour le salarié et permet à son employeur de bénéficier de la prise en charge financière de cette absence.

Après une suspension de séance le SNAECESO souhaite s'inspirer de ce système pour attribuer 24 jours en « *bons d'absence* » par an, et par organisation syndicale représentative dans la branche. Le bon devrait être présenté 3 semaines à l'avance à l'employeur. Un bon correspondrait à 7 h de travail.

FO et CGT proposaient que la prise en charge des négociateurs puisse être étendue à des salariés qui viendraient négocier dans ALISFA, mais issus d'autres branches. Le SNAECESO n'y est pas du tout opposé mais

COMMISSION
PARITAIRE
NATIONALE DE
NÉGOCIATION
ALISFA

Ordre du jour :

1. Examen du compte-rendu de la dernière CPNN
2. Qualité de vie au travail - Baromètre CHORUM
3. Egalité professionnelle : point de situation sur l'accord Cadre et son plan d'action
4. Dialogue social
5. Apprentissage : projet d'accord

rappelle que la branche ALISFA ne peut pas créer d'obligation pour les employeurs d'autres branches. La prise en charge par l'ACGFP (Association de Gestion des Fonds du Paritarisme) se ferait sans restriction particulière vis-à-vis de ces employeurs.

FO rappelle sa demande que la garantie d'une couverture maladie ou accident de travail pour les négociateurs soit écrite dans l'accord. Nous nous référons aux garanties prévues par le Code de la Sécurité Sociale et le Code du Travail.

Ces dispositions seront étudiées pour la prochaine CPNN.

- ✓ Ouverture du champ d'application de la CCNT.

FO veut en préalable sortir la question de l'élargissement du « champ d'application » de l'accord sur le dialogue social. L'un n'ayant rien avoir avec l'autre.

La CGT et la CFDT souhaitent l'ouverture du champ conventionnel à toutes les entreprises dont l'activité correspond au champ quelle que soit la forme de l'entreprise. Pour eux, la Petite Enfance étant un marché concurrentiel et ouvert au secteur lucratif, cela éviterait le dumping social.

La CFTC veut élargir le champ mais uniquement au secteur lucratif de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) comme le propose le SNAECSO.

Pour **FO** il n'est pas question de faire rentrer du lucratif dans notre champ conventionnel.

Le débat est loin d'être terminé ! Suite à la prochaine CPNN.

- ✓ Retours du SNAECSO sur d'autres propositions syndicales

A la demande de la CFDT, le SNAECSO retire sa proposition de possibilité de dénonciation partielle de la Convention Collective.

Pour **FO** la Convention Collective doit être à durée indéterminée. Proposition acceptée.

Financement des organisations syndicales :

La CFDT veut que les fonds du paritarisme (financement des syndicats) ne soient non plus répartis de manière égalitaire entre les organisations comme c'est le cas actuellement, mais en fonction de la représentativité de chaque organisation.

FO : pour nous qui sommes « vent debout » contre la représentativité issue de la position commune de 2008, il n'est pas

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE NÉGOCIATION ALISFA

Ordre du jour :

1. Examen du compte-rendu de la dernière CPNN
2. Qualité de vie au travail - Baromètre CHORUM
3. Egalité professionnelle : point de situation sur l'accord Cadre et son plan d'action
4. Dialogue social
5. Apprentissage : projet d'accord

question d'accepter une répartition des financements en fonction de celle-ci.

Le SNAECSO maintient avec force sa position de répartition à égalité indépendamment de l'audience de chaque syndicat. Hormis la CFDT, les autres organisations syndicales de salariés partageant aussi ce point de vue, la position égalitaire est adoptée.

5. Apprentissage : projet d'accord

La discussion s'ouvre autour des points de divergence.

- ✓ Rémunération des apprentis calculée en fonction du salaire minimum conventionnel et non du SMIC :

Le SNAECSO s'y oppose en considérant que cela rajoute des contraintes financières aux structures et pourrait être un frein au développement de l'apprentissage. On pourrait aussi considérer à contrario qu'un bon salaire pourrait être attractif pour l'essor de l'apprentissage...

- ✓ Mesures concernant le maître d'apprentissage :

Organisations de salariés : 15 h par mois et par apprenti pour l'exercice de la fonction.

Le SNAECSO fait la proposition d'une durée annuelle pour l'accompagnement d'un apprenti de 80 h et dans la limite de 120 h pour plus d'un apprenti, d'une rémunération de 50 € brut par mois pour accompagnement d'un apprenti et 75 € pour le suivi de deux.

Ces propositions seront discutées à la prochaine CPNN.

Prochaine CPNN, le 29 juin 2017.

Pour la délégation **Force Ouvrière**:
Sylvie BECK, Séverine BUCAMP, Muriel GERARD

**COMMISSION
PARITAIRE
NATIONALE DE
NÉGOCIATION
ALISFA**

Ordre du jour :

1. Examen du compte-rendu de la dernière CPNN
2. Qualité de vie au travail - Baromètre CHORUM
3. Egalité professionnelle : point de situation sur l'accord Cadre et son plan d'action
4. Dialogue social
5. Apprentissage : projet d'accord